

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAEN

Place Gambetta - BP 555
14037 CAEN CEDEX
Tél : 02.31.85.40.00
N° TVA : FR 86 322 212 523 00037

FIDEIS CONSULTANTS

2 rue Albert Schweitzer
Parc Athéna
14280 ST CONTEST

V/REF :

N/REF : 97 B 70 / 2007-A-3060

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CAEN certifie qu'il a reçu le 18/09/2007,

P.V. d'assemblée du 23/07/2007
- Reconstitution de l'actif net

Concernant la société

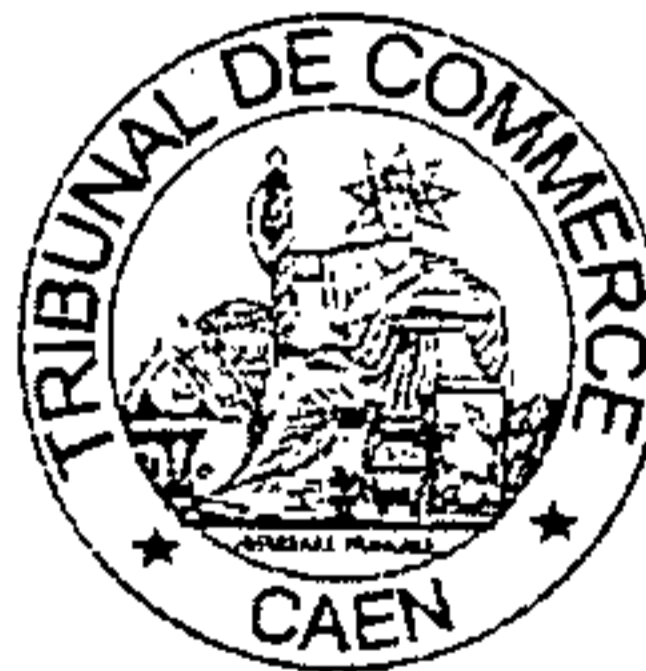
JP ENERGIE ENVIRONNEMENT
Société à responsabilité limitée
12 RUE FERDINAND BUISSON
IMMEUBLE PASEO
14280 ST CONTEST

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-3060 le 18/09/2007

R.C.S. CAEN 410 943 948 (97 B 70)

Fait à CAEN le 18/09/2007,

Le Greffier



Société « JP Energie Environnement »

Sigle « JP E.E »

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 15 244,90 €

Immeuble PASEO

12 Rue Ferdinand Buisson

14 280 SAINT-CONTEST

410 943 948 RCS CAEN



**PROCES-VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUILLET 2007**

STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2007

L'an deux mille sept,

Le 23 Juillet, à 09 heures

La société « JP HOLDING », société à responsabilité limitée au capital de 500.000 €, sise à Saint-Contest (14 280) – 12 Rue Ferdinand Buisson – immeuble PASEO – représentée par Monsieur Jean-Marie SOUBRIER, en sa qualité de gérant ;

Propriétaire de la totalité des 1.000 parts de 15,24 € chacune émises par la société « JP Energie Environnement », sigle «JP E.E ».

Associée unique de ladite Société :

1) A préalablement exposé ce qui suit :

- Monsieur Jean-Louis NASS, gérant, a établi et arrêté les comptes annuels (*bilan, compte de résultat et annexe*) de l'exercice clos le 31/03/2007 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2007 et le rapport de gestion établi par le gérant ont été adressés à l'associé unique dans les délais légaux, soit dans le délai de cinq mois à compter de la clôture de l'exercice ;
- L'inventaire a été tenu au siège social à la disposition de l'associé unique dans les délais légaux ;

2) A pris les décisions suivantes portant sur :

- **Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 mars 2007, ainsi que sur les comptes de cet exercice ;**
- **Approbation des comptes, du bilan au 31 mars 2007 et de l'annexe ;**
- **Quitus à la gérance ;**
- **Affectation du résultat de cet exercice ;**
- **Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce et approbation de celles-ci ;**
- **Reconstitution des capitaux propres ;**
- **Pouvoirs en vue des formalités ;**
- **Questions diverses.**

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 31 mars 2007 et sur les comptes dudit exercice, approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de l'exécution de son mandat pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, conformément à la proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat bénéficiaire, arrêté à la somme de 90 222,59 € de la manière suivante :

- Distribution de dividendes	90 000,00 €
- Affectation en autres réserves	222,59 €

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal ont été de :

Exercices	Dividende net versé	Avoir fiscal	Revenu global	Abattement	Sans abattement
31/03/2004	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
31/03/2005	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
31/03/2006	80 000 €	NEANT	80 000 €	NEANT	80 000 €

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, l'associé unique prend acte des conventions suivantes qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

1) Avec la société SAS PELEIA 3, société dans laquelle JP HOLDING est Présidente

La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT a facturé à la société SAS PELEIA 3 des honoraires pour un montant de 246 600 € HT.

2) Avec la société SAS PELEIA 4, société dans laquelle JP HOLDING est Présidente

La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT a facturé à la société SAS PELEIA 4 des honoraires pour un montant de 246 600 € HT.

3) Avec la société SAS PELEIA 5, société dans laquelle JP HOLDING est Présidente

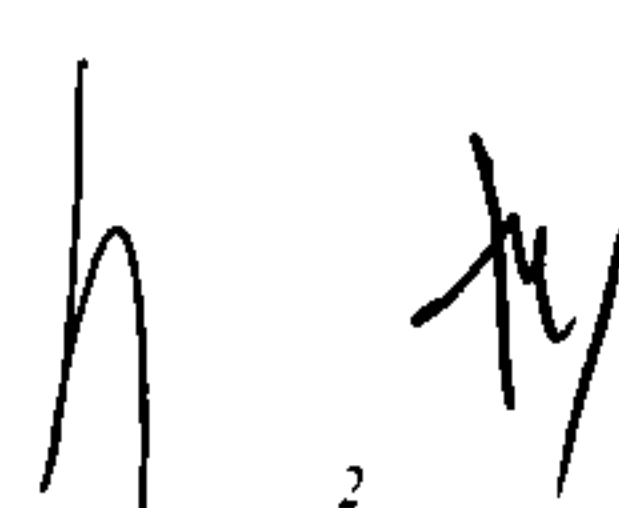
La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT a facturé à la société SAS PELEIA 5 des honoraires pour un montant de 84 180 € HT.

4) Avec la société SAS PELEIA 6, société dans laquelle JP HOLDING est Présidente

La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT a facturé à la société SAS PELEIA 6 des honoraires pour un montant de 84 180 € HT.

5) Avec la société SAS PELEIA 7, société dans laquelle JP HOLDING est Présidente

La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT a facturé à la société SAS PELEIA 7 des honoraires pour un montant de 135 630 € HT.



6) Avec la société SAS PELEIA 8, société dans laquelle JP HOLDING est Présidente

La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT a facturé à la société SAS PELEIA 8 des honoraires pour un montant de 135 630 € HT.

7) Avec la société SAS PELEIA 9, société dans laquelle JP HOLDING est Présidente

La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT a facturé à la société SAS PELEIA 9 des honoraires pour un montant de 364 780 € HT.

8) Avec la société SAS PELEIA 10, société dans laquelle JP HOLDING est Présidente

La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT a facturé à la société SAS PELEIA 10 des honoraires pour un montant de 364 780 € HT.

9) Avec la société SAS PELEIA 1, société dans laquelle JP HOLDING est Présidente

La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT a facturé à la société SAS PELEIA 1 des honoraires d'un montant de 15 000 € HT pour l'exploitation du parc éolien.

10) Avec la société SAS PELEIA 2, société dans laquelle JP HOLDING est Présidente

La société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT a facturé à la société SAS PELEIA 2 des honoraires d'un montant de 15 000 € HT pour l'exploitation du parc éolien.

11) Avec la société JP DISTRIBUTION, société dans laquelle Mr Jean-Louis NASS et Mr Jean-Marie SOUBRIER sont cogérants

La société JP DISTRIBUTION a facturé à la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT des honoraires de commercialisation pour un montant de 420 900 € HT.

Des avoirs à recevoir d'un montant de 109 216,67 € HT ont été constatés au 31 mars 2007 dans les comptes de la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT au titre des honoraires facturés par JP DISTRIBUTION.

11) Avec la société JP HOLDING, société dans laquelle Mr Jean-Louis NASS et Mr Jean-Marie SOUBRIER sont cogérants

La société JP HOLDING facture à la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT des honoraires correspondant au suivi administratif et financier de la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT dans le cadre du développement des projets éoliens notamment. Le montant des honoraires facturé au cours de l'exercice clos le 31/03/2007 s'élève à 140 300 € HT.

Des avoirs à recevoir d'un montant de 315 495 € HT ont été constatés au 31 mars 2007 dans les comptes de la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT au titre des honoraires facturés par JP HOLDING.

12) Avec le Cabinet NASS, exploité par Monsieur Jean-Louis NASS

Le Cabinet NASS facture depuis le 1^{er} janvier 2005 à la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT des honoraires pour le suivi administratif et financier de la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT. Le montant facturé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007 s'élève à 25 083,61 € HT.

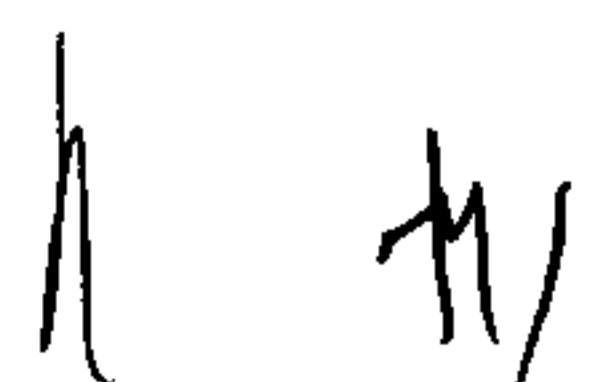
13) Avec la société SCCV PASEO, société dans laquelle Mr Jean-Louis NASS est gérant

La société PASEO a fait des avances en compte courant à la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT. Le montant des intérêts rémunérant la créance en compte courant de PASEO et calculés au taux de 3%, s'élève à 1 779,63 €.

14) Avec la société PHILAE, société dans laquelle Mr Jean-Louis NASS est gérant

En application d'un bail commercial en date du 15/12/2003, la société PHILAE loue des locaux à usage de bureaux, moyennant un loyer trimestriel de 1 683 € HT (avant réévaluation prévue au bail à chaque date d'anniversaire).

Le montant des loyers facturés par la société PHILAE à la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT est de 6 757,76 € HT au 31/03/2007.



QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que les capitaux propres de la Société, s'élevant à 113 044 €, se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

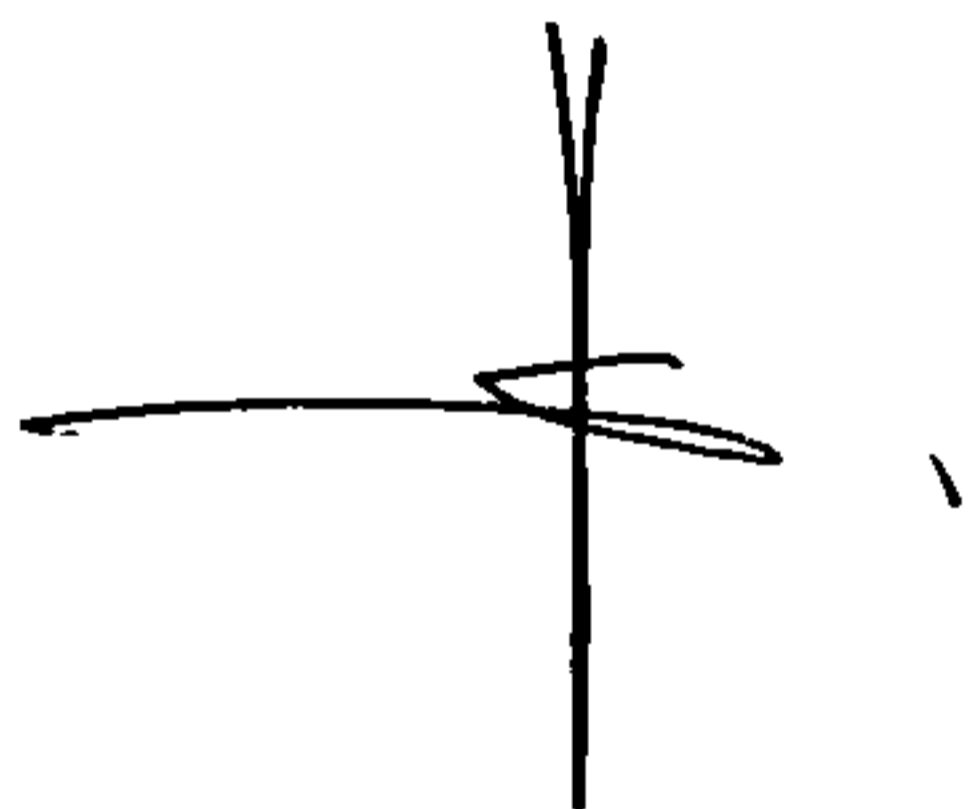
CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, en vue de faire le dépôt et autres partout où besoin sera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance.

L'ASSOCIE UNIQUE
JP HOLDING
« représentée par Mr Jean-Marie SOUBRIER »



LE GERANT
Mr Jean-Louis NASS

